

**Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) du CNRS**  
**« Recherches autour des questions d'Education »**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Orientation Stratégique  
(COS) du vendredi 11 mars 2022

**Présentes et présents** : Florence Bara (axe 1), Alessandro Bergamaschi (axe 1), Caroline Bodolec (invitée), Grégoire Borst, Ricardo Etxepare, Marie-Line Gardes (axe 3), Vincent Liquète (axe 4), Xavier Pons (axe 2), Bernard Poulain, Jean-Louis Vercher, Nicolas Vibert, Olivier Vors (axe 3)

**Absente, excusée** : Hélène Buisson-Fenet (axe 2), Aline Frey (axe 4)

---

Ordre du jour

- 1) **Accueil et tour de table** .....2
- 2) **Informations** .....2
- Mise en chantier d'un ouvrage collectif issu des travaux du RTP
  - Mise en place d'un site Web pour le RTP
  - Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »
  - Prévision des actions du RTP et de ses axes pour la suite de l'année 2022
- 3) **Préparation de la demande de GDR « Recherche autour des questions d'éducation »** .....4
- Documents à préparer et aspects pratiques de la demande
  - Périmètre et inclusion d'équipes universitaires
  - Structuration
  - Sections du Comité National de rattachement du GDR

## 1) Accueil et tour de table

Pour débiter la réunion, G. Borst et N. Vibert accueillent les participants présents en visio-conférence. Comme le COS accueille un nouveau membre, la réunion débute par un « tour de table » où chacun des participants se présente brièvement et indique ses responsabilités au sein du RTP.

Nous accueillons en effet au sein du Conseil d'Orientation Stratégique du RTP Ricardo Etxepare. Ricardo Etxepare prend en effet la suite de Marie Gaille, nommée à la direction de l'INSHS, en tant que directeur adjoint scientifique de l'INSHS en charge de la section 34 (Sciences du Langage), du suivi de la section 26 (Cerveau, Cognition, Comportement), des interfaces avec l'INSB et de la priorité scientifique « éducation » de l'INSHS.

Pour cette séance du COS consacrée notamment à la préparation de la demande de création d'un GDR CNRS qui devrait prendre la suite du RTP, nous avons également invité Caroline Bodolec, directrice adjointe scientifique de l'INSHS en charge des réseaux et de la prospective scientifique.

## 2) Informations

- Mise en chantier d'un ouvrage collectif issu des travaux du RTP

Lors de la journée de réunion ouverte du RTP du 23 novembre 2021, les personnes présentes ont validé l'idée de la mise en chantier d'un ouvrage collectif issu des travaux menés au cours des différents séminaires et journées d'étude organisés par chaque axe et par le RTP depuis sa création en 2020. Pour mettre en œuvre ce projet, Grégoire Borst et Nicolas Vibert ont proposé à Louis-André Vallet, directeur de recherche au CNRS et membre du Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne (le GEMASS, UMR 8598 CNRS & Sorbonne Université) de coordonner la préparation de cet ouvrage. Louis-André Vallet a ensuite proposé à deux autres membres du RTP, Chloé Farrer (Centre de Recherche Cerveau et Cognition, Toulouse) et Sébastien Goudeau (Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage, Poitiers), de s'associer à lui pour porter collectivement ce projet.

Les membres du COS approuvent l'idée que l'ouvrage visera à mettre en valeur les travaux conduits dans le cadre du RTP, et viendra à l'appui de la demande de création d'un GDR qui succéderait au RTP. L'objectif serait de le diffuser à la fois en ligne et en version papier, peut-être aux Editions du CNRS, au milieu de l'année civile ou à la rentrée universitaire 2023. La conception et le choix des contributions scientifiques seront effectués en lien étroit avec les responsables d'axe. En effet, l'ouvrage ne vise pas à présenter un compte-rendu exhaustif de toutes les activités tenues dans le cadre du RTP, mais plutôt à mettre en valeur des contributions scientifiques qui forment de "bons exemples" du travail du RTP. Il comprendra notamment un chapitre rédigé par les responsables du RTP ainsi qu'une partie pour chacun des quatre axes. La question des inégalités éducatives constituera un fil rouge de l'ouvrage, qui intégrera une dimension prospective, avec des propositions pour faire évoluer les recherches en éducation et les liens entre la recherche et le terrain scolaire.

- Mise en place d'un site Web pour le RTP

Un prestataire de services externe localisé dans la région de Poitiers a été mandaté pour réaliser un premier site Web pour notre RTP. Le site devrait pouvoir être mis en ligne dans le courant du printemps 2022. Les responsables d'axes seront prochainement sollicités pour fournir les contenus des pages spécifiques de chaque axe.

- Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »  
Deux programmes pluriannuels rattachés respectivement aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> volets des Programmes d'Investissement d'Avenir, sont actuellement en cours de montage autour de la recherche en éducation.

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Education », financé dans le cadre du PIA 3, est porté par le CNRS et par l'Université de Poitiers, qui ont désigné comme porteurs du programme Grégoire Borst (LaPsyDé, Paris, pour le CNRS), et Sandrine Gil et Jean-François Rouet (CeRCA, pour l'Université de Poitiers). Les porteurs ont soumis à la fin de l'année 2021 à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) leur proposition de « feuille de route » pour ce programme doté de 20 millions d'euros. Cette feuille de route doit maintenant être validée par les organismes porteurs, le MESRI et le SGPI, après éventuellement une audition des porteurs du programme. Le calendrier de cette validation reste incertain, du fait notamment des élections à venir et d'un changement des responsables du suivi de ce programme au MESRI.

Le Programme et Equipement Prioritaire de Recherche (PEPR) « Enseignement et Numérique », financé à hauteur de 77 millions d'euros dans le cadre du PIA 4, est également en cours de montage sous la responsabilité pour le CNRS de Pascal Huguet (LAPSCO, Clermont-Ferrand), en lien avec Muriel Brunet pour l'INRIA et Julien Villeveille pour Aix-Marseille Université. Le texte de cadrage de ce programme vient d'être validé par les instances gouvernementales. Ce programme, plus applicatif que le PPR et tourné vers le déploiement de technologies numériques pour l'Enseignement, comportera cependant un important volet « recherche ». L'Equipex+ « Expérimentation en Education » porté par Marc Gurgand (PJSE, Paris) est en fait financé dans le cadre de ce PEPR.

- Prévision des actions du RTP et de ses axes pour la suite de l'année 2022

Les porteurs du RTP indiquent qu'une réunion plénière du RTP sera organisée en juin 2022 à Poitiers, où est localisé le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage que dirige N. Vibert.<sup>1</sup> Cette réunion, organisée sur un mode hybride (présentiel et liens de visio-conférence) sera une première étape dans la préparation de la demande de création du GDR qui succéderait au RTP. Les porteurs du RTP suggèrent par ailleurs aux porteurs d'axe d'organiser au moins un événement dans la deuxième moitié de l'année 2022, si possible en présentiel ou en hybride.

---

<sup>1</sup> Au moment où nous écrivons ce compte-rendu, la date de cette réunion a été fixée au mercredi 22 juin 2022.

### 3) Préparation de la demande de Réseau Thématique « Recherche autour des questions d'éducation »

- Documents à préparer et aspects pratiques de la demande

Caroline Bodolec commence en informant les membres du COS que les GDR, définis comme des structures de recherche opérationnelles (c'est-à-dire des unités de recherche comparables aux UMR ou UAR), ne vont plus exister à partir de 2023. Ils sont remplacés par des « Réseaux Thématiques (RT) CNRS » plus souples, dont la création par un ou plusieurs instituts du CNRS ne nécessite pas l'accord de toutes les tutelles des unités ou équipes de recherche partenaires du réseau (comme cela était déjà le cas pour le RTP). Seules les signatures des responsables de ces équipes ou unités seront requises. Cela veut dire également que la composition du réseau et ses membres pourront désormais évoluer au cours du temps. Mis à part cet élément administratif, qui permet de simplifier fortement les dossiers de candidature, les réseaux thématiques seront très similaires aux anciens GDR et joueront le même rôle de fédération d'un champ de recherche. Comme les GDR, les Réseaux Thématiques pourront intégrer des équipes et des unités universitaires non labellisées par le CNRS.

Les dossiers de demandes de RT seront un peu plus légers que ceux des anciennes demandes de création de GDR, mais continueront dans la plupart des instituts du CNRS à être évalués par une ou plusieurs sections du Comité National. Cependant, Caroline Bodolec nous explique que les calendriers de dépôt des demandes de RT ont été rallongés par rapport aux anciennes demandes de GDR : en effet, les demandes doivent d'abord être adressées, dès le premier trimestre de l'année précédant la demande de création à l'institut principal et aux éventuels instituts secondaires de rattachement du RT, pour un passage devant les sections du Comité National lors de la session de printemps et une validation par les directions d'instituts au plus tard au mois de juin, de manière à pouvoir intégrer les budgets alloués à ces GDR dans les budgets prévisionnels des instituts.

De ce fait, si le RTP « Recherches autour des questions d'éducation » souhaite se transformer en un RT dès 2023, il faudrait que le dossier soit préparé en urgence ce printemps, et soit soumis très rapidement, avant l'été aux directions d'instituts. Comme cela paraît aux membres du COS peu réaliste, C. Bodolec, R. Etxepare et Bernard Poulain ont demandé à l'INSHS, qui sera comme pour le RTP l'institut de rattachement principal, une prolongation dérogatoire d'un an du RTP pour l'année 2023, qui permettra de ne demander la conversion en un RT que pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette demande a été acceptée par l'INSHS. **Ainsi, pour que le RT puisse être créé en 2024, il nous faudra préparer la demande formelle à soumettre aux instituts de rattachement pressentis (INSHS, INSB et peut-être INS2I) pour la fin de l'année 2022 ou le tout début de l'année 2023.**

Si l'on prend l'exemple de la demande de renouvellement du GDR « Mémoire » en RT déposée cette année, dont la taille est comparable à celle du RTP et du futur RT, l'ensemble du dossier comporte environ 20 pages hors annexes. Il inclut une déclaration de politique générale et un état des lieux de la recherche dans le domaine concerné, un bilan des actions du GDR (donc pour nous du RTP), une liste des productions scientifiques générées dans le cadre du RTP, un projet scientifique, et quelques paragraphes sur la structuration et la gouvernance du réseau. En annexe sont jointes une fiche par équipe de recherche rattachée au RT, chaque fiche portant la signature des responsables de l'équipe et de son laboratoire de rattachement.

#### - Périmètre et inclusion d'équipes universitaires

Les Réseaux Thématiques sont des outils de travail au service d'une communauté nationale de recherche, dont les objectifs sont de structurer et fédérer un champ de recherche en faisant se rencontrer tous les chercheurs du domaine. Le RT peut inclure aussi bien des équipes de recherche que des individus isolés, ou des laboratoires entiers si cela est pertinent. Pour participer au RT « Recherche autour des questions d'éducation », en plus des 65 UMR ou établissements / associations affiliés au RTP, nous allons solliciter 37 équipes universitaires et 4 équipes d'organismes nationaux hors CNRS qui nous paraissent incontournables dans le paysage national actuel. Au total donc, ce sont une centaine d'unités, ou plutôt d'équipes de recherche ou d'individus dans ces unités, qui seraient susceptibles de participer au RT.

#### - Structuration

Dans un premier temps, la réflexion sur la gouvernance et la structuration du futur Réseau Thématique sera menée sur la base de la structuration actuelle du RTP en 4 axes, tous interdisciplinaires :

Axe 1 : « Inégalités éducatives ». Responsables d'axe : Alessandro Bergamaschi (URMIS, Université Nice Sophia Antipolis, INSPE de Nice) et Florence Bara (CLLE, Université Toulouse Jean-Jaurès, INSPE Occitanie-Pyrénées)

Axe 2 : « Politiques éducatives comparées (organisation et professions, instruments et évaluation) ». Responsables : Hélène Buisson-Fenet et Xavier Pons

Axe 3 : « Pratiques et dispositifs pédagogiques (face aux données) ». Responsables : Marie-Line Gardes, CRNL & HEP Vaud, et Olivier Vors, INSPE Aix-Marseille Université, CNRS, ISM, UMR 7287

Axe 4 : « Penser le lien avec le terrain scolaire ». Responsables : Vincent Liquète (IMS, UMR 5218 – Bordeaux) et Aline FREY (UMR 7291 – LNC, Marseille)

Par ailleurs, le fonctionnement du RTP depuis 2020 a permis de constater que plusieurs champs disciplinaires de recherches liées à l'éducation y sont peu représentés. Pour ces champs disciplinaires, une réflexion en vue d'une meilleure insertion devra être menée dans le cadre de la demande de RT à venir. Il s'agit notamment des travaux qui s'intéressent à l'enseignement supérieur et à la formation continue, ainsi que des recherches menées sur les questions d'histoire de l'éducation, en lien avec les questions d'éducation à la citoyenneté, de démocratie et de laïcité. Il faudra en même temps maintenir l'idée que chaque axe (ou autre subdivision) du futur RT devra, comme dans le cas du RTP, intégrer des chercheurs de disciplines variées. La notion de citoyenneté, par exemple, pourrait être déclinée dans plusieurs axes, puisqu'elle peut s'inscrire par exemple aussi bien dans le contexte des politiques éducatives nationales ou régionales que dans celui des pratiques pédagogiques des enseignants.

A l'occasion de cette discussion, plusieurs suggestions sont faites par les directeurs adjoints scientifiques présents. Un lien pourrait être établi avec le Groupement d'Intérêt Scientifique en Acquisition des Langues Secondes (GIS RéAL2) pour réplacer ces apprentissages dans le contexte éducatif et le milieu scolaire. R. Etxepare suggère que le RT pourrait être à l'origine de la mise en place d'un « observatoire des inégalités éducatives » national, qui pourrait initier

des recherches de longue durée sur l'évaluation de ces inégalités. Les membres du COS s'interrogent plus généralement sur la place des réflexions menées dans le RT dans les débats publics sur l'éducation, et sur l'éclairage que pourraient fournir les travaux menés au sein du réseau aux décideurs politiques.

- Sections du Comité National de rattachement du Réseau Thématique

Pour finir, une rapide discussion entre les participants du COS permet de constater que de très nombreuses sections du comité national seraient potentiellement intéressées par ce RT. Il faut toutefois limiter le nombre de sections qui examineraient la demande, en choisissant celles qui sont les plus concernées, et faire une information aux autres sections intéressées.

Les membres du COS s'accordent sur le fait que la section principale de rattachement pourrait être la section 26 (Cerveau, Cognition, Comportement), pilotée à la fois par l'INSHS et l'INSB. Au sein de l'INSHS, les sections 36 (Sociologie et Sciences du Droit) et 40 (Politique, Pouvoir Organisation), et peut-être la section 34 (Sciences du Langage) seraient probablement les plus à même d'évaluer la demande de RT. A L'INS2I, la section 7 (Sciences de l'information : signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel) pourrait aussi être pertinente. Les co-responsables actuels du RTP contacteront dans les semaines qui viennent les Présidents de ces sections pour en discuter avec eux.